

LÉGATION DE SUISSE

Stockholm

R.P. No.109.

Stockholm, le 1er novembre 1943.

Confidentiel.

5.11.43

P-5

Monsieur le Conseiller fédéral,

En complément et aussi confirmation de ce que je vous écrivais avant-hier, je suis en mesure de donner encore, de la meilleure source, les informations qui suivent sur l'état de choses présent au Danemark.

Le nouvel ordre introduit, - qu'il soit passager ou plus ou moins durable, - selon la note jointe à ma dernière lettre et à laquelle M. Scavenius lui-même mit la dernière main, constitue effectivement une sorte de compromis ou moyenterme. Les adversaires d'une collaboration réelle avec les Allemands, dont le Souverain avec la grande majorité du parlement et du peuple, évitent la constitution d'un véritable gouvernement paraissant pactiser avec l'occupant. Il leur paraît essentiel qu'à la fin des hostilités, le Danemark ne se trouve pas en pareille posture.

D'autre part, il s'agissait d'assurer la continuation de l'administration proprement dite dans l'intérêt même du pays. Il importe aussi qu'il existe un organe danois avec lequel les autorités d'occupation puissent discuter nombre de mesures avant leur exécution, sinon elles risquent de ne tenir aucun compte des possibilités et convenances danoises. Je souligne à nouveau que les chefs de l'administration centrale danoise ne forment pas un conseil prenant des décisions ou édictant des prescriptions en corps; chacun des chefs d'administration donne, au contraire, individuellement les avis et instructions qui sont de son ressort propre.

Remarque ne manquant pas de piquant: M. Scavenius et plusieurs des membres de son dernier Cabinet ne croient pas que le nouveau système puisse fonctionner pendant longtemps, tandis que la plupart des hauts fonctionnaires sont d'avis contraire.

Monsieur Pilet-Golaz, Conseiller fédéral,

Chef du Département politique,

B e r n e .

Dodis



Nonobstant cet arrangement partiel quoique boiteux, l'agitation dans tout le Danemark persiste et se propage. Elle a, outre l'état d'occupation en lui-même, une double cause : le sabotage, qui fleurit, et l'insécurité du lendemain pour des groupements divers. Militaires, journalistes, étudiants, extrêmes de gauche, francs-maçons et d'autres encore ne sont jamais certains qu'ils ne seront pas victimes le lendemain de mesures de rigueur, allant jusqu'à la déportation. Les uns quittent le pays, les autres se dérobent comme ils peuvent à des recherches possibles. Il y a pire. Le bruit se répand que les Allemands pourraient passer à la prise d'otages pour parer à la vague montante des actes de sabotage. Or, d'après l'expérience d'autres pays occupés, les otages sont choisis parmi les cercles cultivés ou aisés, parmi des personnalités en vue, tandis que le sabotage est surtout l'oeuvre de communistes. Et ceux-ci ne sympathisant guère avec les milieux fournissant les otages, leur sort tragique ne retient ni n'émeut les saboteurs. Ayant lieu, au Danemark, de s'attendre à des manifestations analogues, on comprend aussi toute l'inquiétude qui, maintenant déjà, en résulte.

Ce que les Allemands, dès le début des troubles, appréhendaient surtout et combattront avec la plus de violence ce sont les mouvements de grévistes. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de véritables grèves. Mais des entreprises n'ont pu accepter certains travaux des Allemands, leurs ouvriers se refusant de les exécuter. C'est ainsi que les grands chantiers Burmeister et Wain à Copenhague ont décliné de travailler à la remise en état d'unités de la marine de guerre danoise, leur destruction étant l'oeuvre même des marins danois.

Il y a une autre grave difficulté à l'ordre du jour. Le corps de police danois, se composant de 5'000 hommes excellemment choisis et fortement organisés, se refuse absolument à prendre part à la poursuite des saboteurs tant que ceux-ci seront

- 3 -

justiciables de cours allemandes. Les tribunaux ordinaires danois sont le seul for que les policiers danois admettent. Pour les remplacer, il y aurait environ 1'800 SS allemands dans la capitale et à peu près autant dans le reste du Danemark. A ceux-ci viendrait s'ajouter un millier de "Schalburgeois", nouvelle sorte de nazistes danois de réputation détestable. Tout cela ne promet rien de bon. C'est le moins qu'on puisse dire.

On saurait aujourd'hui que l'ordre de donner la chasse aux Juifs danois est venu de Hitler en personne. Même Himmler et von Ribbentrop auraient cherché à l'empêcher. Il n'y a actuellement plus mille Juifs au Danemark, sur un total de près de 8'000. Des officiels allemands ont eux-mêmes prévenu des Juifs danois, quelques jours à l'avance, de ce qui allait leur arriver. Aussi le plus grand nombre des Juifs riches ont-ils réussi à se sauver à temps. Ceux qui sont tombés entre les mains des Allemands sont en majorité des pauvres, des vieux et des malades. Des 1'600 embarqués et transportés sur un bateau, on reste sans nouvelle aucune, même de ceux d'entre eux qui ont été enlevés par méprise.

D'autre part, il n'y aurait encore eu aucune mesure de confiscation contre les biens des Juifs au Danemark, ni avoirs bancaires, ni biens mobiliers, ni immeubles.

Enfin, les mesures nombreuses devenues urgentement nécessaires par l'arrivée de plus de 7'000 réfugiés danois en Suède ont eu pour effet de rétablir le contact entre la légation de Danemark à Stockholm et son ministère des affaires étrangères.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma très haute considération.

